



Formacode : 32663 - Code Rome : M1203



TECHNIQUES COMPTABLES - I

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de formation / CIF
Contrat de sécurisation professionnelle

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
Degré UC1L de l'Union professionnelle.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 260 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 09/10/2017 au 04/12/2017.

LIEUX DE FORMATION

GMTE93
Saint-Denis - Espace Lurçat
2 rue Diderot
93200 Saint-Denis
Tél : 01 55 84 03 60

CONTACT

Service accueil formation

OBJECTIFS

- Acquérir un premier niveau de qualification pour intégrer un service comptable.
- Obtenir le degré UC1L "Gestion comptable courante simple, à l'aide de l'outil informatique" de l'Union professionnelle des professeurs, cadres et techniciens du secrétariat et de la comptabilité.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Ce module permet d'acquérir un premier niveau de qualification afin d'intégrer un service comptable comme assistant.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Maîtrise des bases des mathématiques et de la comptabilité. Maîtrise de base d'EXCEL.
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests et entretien individuel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation alterne des apports théoriques et des exercices pratiques. Parcours individualisé et durée variable à partir du contenu suivant :

CONTENUS

Etablissement/contrôle de documents commerciaux :

- ▶ Cycle achats/ventes : bons de commande, devis, factures, relevé...

Pré-comptabilisation de l'ouverture des comptes

Pré-comptabilisation des opérations courantes :

- ▶ document comptable à compléter de facturations, charges et produits, règlements, effets de commerce...

Contrôle des tracés. Reporter et totaliser un journal.

Présentation des comptes sous différentes formes.

Gestion des opérations de comptabilité réciproque (fournisseur/client)

Organisation comptable de l'entreprise :

- ▶ Un ou plusieurs journaux ;
- ▶ Plan comptable général et extrait du plan comptable de l'entreprise ;
- ▶ L'enregistrement des écritures ;
- ▶ Le fonctionnement des comptes de TVA ;
- ▶ Entreprise assujettie à la TVA sur les débits.

Epreuve du degré UC1L (2h)